



# Bourse contre Salaire



## SOMMAIRE

Dossier 7  
Augmenter les salaires.

Luttes 4  
Ça continue !

Orga. Vie syndicale 12  
Campagne de renforcement 2010.

# 38<sup>e</sup> CONGRES

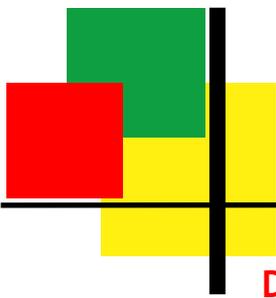
Fédération Nationale des  
Industries Chimiques CGT

# FNIC CGT

11 au 15 octobre 2010

Ramatuelle (83)





## **Des luttes, il y en a ! Des convergences, une nécessité.**

Depuis la rentrée de septembre, beaucoup de luttes se multiplient pour peser sur les choix gouvernementaux et patronaux.

Des mobilisations sur les salaires, sur l'annonce de certaines fermetures ou restructurations qui n'ont pour seul argument que la finance, la rentabilité, avec à la clé la suppression de millions d'emplois, avec une baisse de l'emploi industriel qui atteint un niveau record de 143 800 suppressions en un an.

Selon les prévisions de l'INSEE, l'emploi va diminuer de 420 000 postes en 2009. Cette situation démontre l'échec flagrant du gouvernement et de son président qui continuent à "penser" que c'est en exonérant les cotisations patronales que l'on va redémarrer l'économie, l'industrie, les services, etc.

Il persiste dans le cadre du lancement des Etats Généraux de l'Industrie par le ministre Christian ESTROSI à grand renfort médiatique (*n'oublions pas les échéances électorales début 2010...*) en annonçant déjà des cadeaux fiscaux aux entreprises qui relocaliseraient des activités sur le pays, des primes à l'innovation, etc.

**Des cadeaux pour le patronat, MAIS pour les salariés, retraités, chômeurs : la galère, voire la misère.**

**Le gouvernement et le patronat ne peuvent ignorer la grande journée de mobilisations du 22 octobre dernier pour exiger une autre politique industrielle à l'initiative de la CGT qui a rassemblé plus de 30 000 manifestants.**

**Ils ne peuvent pas, non plus, oublier la forte mobilisation des citoyens lors de la consultation sur la privatisation de la Poste qui nous concerne toutes et tous.**

Leurs choix capitalistiques, bourgeois, inacceptables pour ceux qui souffrent de cette politique, doivent nous amener au plus vite à créer les conditions d'une riposte la plus large possible pour les mettre en difficulté.

**Se profile à l'horizon comme enjeu, le chantier des retraites pour 2010.**

Dès maintenant, la FNIC CGT avec ses syndicats est partie prenante dans ce dossier emblématique à la hauteur de l'attaque que préparent Sarko et Parisot.

**La CGT, comme elle l'a fait le 22 octobre sur l'industrie, doit prendre toute sa place, ses responsabilités sur l'ensemble de ces dossiers. Il y a urgence !**

L'unité des salariés du début de l'année a créé les conditions d'une grande mobilisation sans pour cela ouvrir des perspectives réelles d'avancées sociales.

La CGT, par sa force, sa présence militante, son électorat qui lui fait de plus en plus confiance, doit faire converger l'ensemble des salariés Public/Privé pour éviter demain, encore plus, que les citoyens soient victimes de la disparition des Services Publics, de leurs conditions de vie, de travail, de santé.

**Pour cela, il nous faut une CGT forte unie, présente sur l'ensemble du territoire. Le 22 octobre dernier, on était bien, continuons sur cette voie du *Tous ensemble*.**

Le 49<sup>ème</sup> Congrès de la CGT qui se tiendra à Nantes du 7 au 11 décembre 2009 devra en débattre, décider aujourd'hui et pour l'avenir, **d'une CGT de luttes de classes.**

**n° 480**

### **VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES**

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.80.36

Fax : 01.48.18.80.35

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : [fnic@cgt.fr](mailto:fnic@cgt.fr)

Directeur de la publication : J-M PETIT

Commission paritaire n° 0113 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Imprimé par Alliages

Issn = 0763-7497

# LES LUTTES

## Le 22 octobre 2009, un succès !



**A** l'appel de la CGT, plus de 30 000 salariés, dont 4 000 de la FNIC CGT représentant plus de 150 syndicats, sont venus de toute la France, manifester à Paris lors de la journée nationale d'actions pour le développement de l'industrie et de l'emploi.

Lors de cette journée d'actions, des représentants de tout le secteur industriel français ont porté leurs exigences de défense et de développement de l'emploi pour l'industrie française.

Dans de nombreuses entreprises, des milliers de salariés ont débrayé ou arrêté le travail pour participer à cette journée nationale d'actions.

Face à la crise économique, sociale et environnementale actuelle provoquée par un système capitaliste, basé sur la rentabilité financière où le travail est considéré comme une simple variable d'ajustement, des dizaines de milliers de salariés issus de toute la France sont venus réaffirmer leur colère et leur frustration face à des plans sociaux et à des restructurations qui ont conduit à la destruction

de centaines de milliers d'emplois dans l'industrie et qui affaiblissent le potentiel industriel français.

**Ces salariés ont également porté leurs exigences pour la mise en place d'une vraie politique industrielle porteuse d'avenir, d'emplois, de connaissance, d'innovation et de salaires décents répondant aux qualifications et aux besoins des salariés et des populations.**

Cette journée de mobilisation décidée par plus de 600 représentants de l'industrie lors de l'assemblée pour l'emploi industriel du 11 juin 2009 à Montreuil est un temps fort dans le processus de mobilisation initiée par la CGT pour la défense et le développement de l'emploi industriel.

Le gouvernement par le biais des Etats Généraux tente de reprendre la main sur les enjeux industriels sans jamais remettre en cause le diktat de la finance sur l'industrie et la casse des acquis sociaux. Nous ne sommes pas dupes, derrière les beaux discours du gouvernement et du patronat, les restructurations, la casse de l'emploi, la dégradation des conditions de travail, se poursuivent dans toute l'industrie. **Le développement de l'industrie est impossible sans le travail des femmes et des hommes.**

Avec cette forte journée de mobilisation, les salariés de l'industrie et la CGT réaffirment leurs exigences pour que le travail des hommes et des femmes, la réponse aux besoins des populations et la réponse aux enjeux environnementaux, soient au cœur de la stratégie des entreprises.

**Cette initiative ne peut rester sans suite.**

**D**ans ce cadre, la FNIC CGT appelle les syndicats à poursuivre la mobilisation dans les régions, au cœur des entreprises avec comme objectif : **maintenir la pression pour arriver à une démarche convergente sur tout ce qui touche le monde du travail.**



## Plastivaloire, les salariés résistent...

**L**es salariés de Plastivaloire refusent les licenciements et la fermeture du site de Chinon. Ils veulent pérenniser les emplois et l'outil industriel.

**La lutte, ça paie ! Les camarades de Plastivaloire l'ont encore montré !**

Après avoir engagé plusieurs conflits, le syndicat CGT avec l'ensemble des salariés de la plasturgie Plastivaloire ont combattu les 163 suppressions d'emplois sur le site de Langeais et la fermeture du site de Chinon.

Ils ont, avec leur détermination, leurs forces de proposition, obligé les pouvoirs publics et la direction à se mettre autour d'une table.

Après plusieurs réunions et le maintien de l'action sur les deux sites, nous avons aujourd'hui réussi ensemble avec les salariés de Langeais et de Chinon, à maintenir le site de Chinon ouvert et 40 emplois sur 61 et à ramener à 80 les emplois supprimés au lieu de 163 prévus et 25 départs en préretraite.

**Voilà, la lutte, quand elle est rondement menée, elle paie !**



## Arkéma St Auban, la lutte a payé.

La CGT arrache des garanties pour l'avenir de Saint Auban.

**C**'est un véritable "bras de fer" qu'avait engagé la CGT contre le nouveau plan "social". Une assignation en justice pour non respect des procédures qui devait venir devant le Tribunal de Nanterre, parallèlement aux actions qui s'étaient déroulées le 23 septembre ont amené la direction à réagir. Celle-ci a convoqué la CGT au siège de Colombes pour "examiner les revendications de la CGT de St Auban et tenter d'arrêter la procédure en cours".

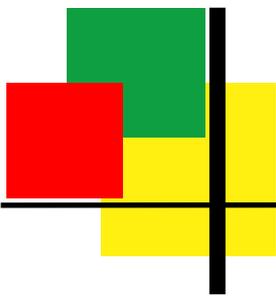
**Tant sur le volet industriel qu'au niveau social, les résultats sont très positifs et constituent un vrai ballon d'oxygène.**

Certes toutes les mesures sont des contreparties à une nouvelle réduction massive des effectifs sur le site, mais elles lèvent pour un temps l'hypothèque d'une mort annoncée.

**Engagements de la Direction :**

Plus de 26 millions d'€ investis à St Auban sur 3 ans sur différentes fabrications, poursuite d'une nouvelle implantation sur la plateforme de "feu" Silpro avec affectation du solde des budgets de la Convention de revitalisation, et enfin ouverture de négociations sur les grilles de classifications.

**Une première et importante victoire que savourent les salariés ainsi que les élus CGT, qui n'avaient pas réussi à rallier les autres organisations syndicales !**



# LIBERTÉS

## Total doit réintégrer notre camarade.

**B**urkina Faso, pays dans lequel TOTAL est implanté par le biais d'une filiale qui emploie une centaine de personnes, un syndicat dénonce depuis avril dernier la violation de sa liberté par la direction de la branche burkinabé.

### POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION.

C'est dans le simple objectif de pouvoir négocier de meilleures conditions de travail que le comité syndical CGT-B a soumis en mai 2008 une série de revendications à la direction de la filiale burkinabé du Groupe.

*"Nous voulions demander l'adoption d'une nouvelle grille salariale et la mise en place d'un accord d'entreprise",* explique Saidou Dabo, délégué du personnel.

*"Le salaire d'un cadre local est à peine supérieur à ce que touche le directeur général de la filiale comme avantage en nature en dotation hebdomadaire en vins (375000 FCA), soit environ 458 € !"* expliquent les employés de Total Burkina.

Les négociations étant bloquées, le syndicat décide d'organiser, le 27 mars 2009, un sit-in de 5 heures sur l'ensemble du territoire. 95 % du personnel y participent.

Mais voilà, ce mouvement de protestation n'est pas du goût de l'entreprise qui décide de licencier tous les délégués du personnel, soit six personnes.

Face à la désapprobation générale que suscite cette mesure parmi les employés, la direction revient finalement sur sa décision. Mais elle maintient le licenciement de Yacouba Ouedraogo, porte parole des délégués du personnel, *"pour l'exemple"*, explique le syndicat.

Les travailleurs se mettent alors en grève, le 24 avril, et demandent sa réintégration sans condition avant de regagner leurs postes. Mais la direction reste sur sa position : *"nous sommes prêts à des discussions. Mais on ne réintègrera pas le porte-parole des travailleurs"*, déclare alors le directeur commercial de Total Burkina SA, Thibault Flichy (aujourd'hui directeur général de Total Burkina).

### LIBERTÉ SYNDICALE BAFOUÉE.

Les difficultés commencent à poin-

dre : longues files d'attente dans les stations service de la capitale, difficultés d'approvisionnement en carburant pour la population. Total accepte alors d'entamer des négociations. Le 18 mai, en signe de bonne volonté, la CGT-B lève le mot d'ordre de grève, donne son accord sur le principe de l'adoption d'une nouvelle grille salariale et sur la création d'un cadre de dialogue social. Mais l'entreprise continue de refuser de réintégrer Yacouba Ouedraogo...

Le 17 juillet, le ministère du Travail burkinabé lui-même, annule la décision d'autorisation de licenciement qui avait été donnée par la directrice régionale du Travail de Ouagadougou, précisant que cette autorisation violait la loi du pays. Deux semaines plus tard, la justice en référé ordonne à Total Burkina la réintégration de Yacouba Ouedraogo, mais rien n'y fait, Total refuse toujours, trois mois plus tard, de se soumettre, et fait appel de cette décision.

**L**e syndicat en appelle donc aujourd'hui à la solidarité de tous, pour demander au Groupe Total en France, de faire respecter la liberté syndicale dans sa filiale burkinabé.

**Lettre de protestation à renvoyer à :** Christophe DE MARGERIE, Directeur Général du Groupe Total - 2 place Jean Millier La Défense 6 - 92400 COURBEVOIE

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Monsieur,

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires et la CGT du conflit social qui oppose la direction de votre filiale burkinabé Total Burkina SA, au syndicat CGT-B. D'après ce dernier, le porte-parole des délégués du personnel, Yacouba Ouedraogo, aurait été licencié pour avoir organisé un sit-in le 27 mars dernier, en signe de protestation contre le refus de Total Burkina de répondre aux demandes légitimes du syndicat relatives notamment aux salaires des employés. Une récente décision du ministère du Travail burkinabé a d'ailleurs infirmé la décision d'autorisation de licenciement donnée par la direction régionale du Travail, et la justice burkinabé a demandé la réintégration de M. Ouedraogo.

**Je suis extrêmement préoccupé/e par ce licenciement qui met en péril la liberté syndicale des employés de votre branche burkinabé et vous exhorte à intervenir auprès de votre filiale Total Burkina SA pour qu'elle réintègre immédiatement Yacouba Ouedraogo et garantisse le respect de la liberté syndicale à ses employés.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

**Lettre de soutien à renvoyer à :** l'attention de la CGT-B - s/c Peuples Solidaires, 2B rue Jules Ferry 93100 MONTREUIL

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Chers amis de la CGT-B,

J'ai été informé/e par Peuples Solidaires et la CGT du conflit social qui oppose la direction de l'entreprise Total Burkina SA à votre syndicat et du licenciement abusif du porte-parole des délégués du personnel Yacouba Ouedraogo. **Je soutiens votre action et j'ai envoyé une lettre à M. de Margerie, l'exhortant à répondre à vos demandes.**

Solidairement.

Signature

## AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST JUSTE, C'EST POSSIBLE, C'EST BON POUR L'EMPLOI.

### Pourquoi la hausse des salaires est-elle juste ?

Pour deux raisons :

**Le premier argument** qui plaide en faveur d'une hausse substantielle des salaires, c'est bien sûr l'écart qui se creuse entre les besoins pour mener une vie normale et le niveau de salaires qui ne suit pas l'évolution réelle du coût de la vie.

Le revenu des salariés dépend principalement de leur salaire.

Le pouvoir d'achat est le résultat de deux évolutions parallèles : la hausse des salaires et la hausse des prix.

Les prix des principaux postes de consommation dans le budget des ménages les plus modestes, surtout les produits alimentaires, les loyers, les transports, ont fortement augmenté en 10 ans de 1999 à 2009, au détriment des loisirs, de la santé et de l'habillement :

l'Allemagne et supérieure de 24 % à la productivité moyenne de l'ensemble de l'Union Européenne. Selon les Comptes de la Nation, la productivité du travail dans l'industrie a augmenté de 3,8 % par an entre 1990 et 1995, de 3,1 % par an entre 1995 et 2002 et de 1,8 à 2 % de 2002 à 2007.

**Si on n'augmente pas les salaires, la hausse de la productivité ne sert qu'à améliorer les profits des entreprises.**

**A** lors que la hausse des salaires se justifie avant tout par la hausse de la productivité du travail, la courbe des salaires n'a pas suivi cette évolution.

La richesse créée, au lieu d'être redistribuée pour servir l'activité économique et l'emploi, est confisquée aux profits des actionnaires.

En l'espace de vingt-cinq ans, la part des richesses

versée aux actionnaires et aux financiers a augmenté trois fois plus vite que celle versée aux salariés.

En 1980, pour 100 Francs versés aux salariés, les entreprises versaient 9 Francs aux actionnaires et aux créanciers.

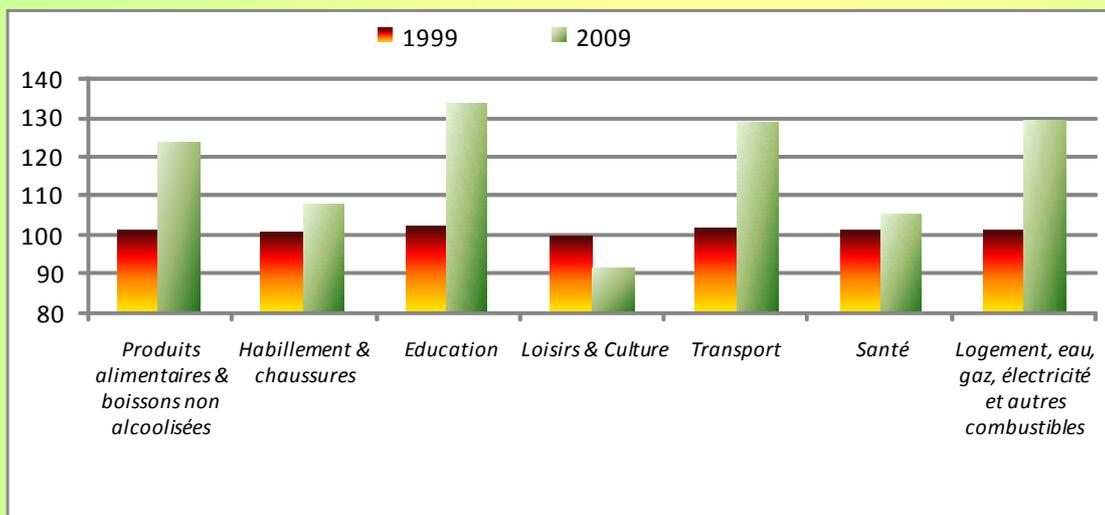
Aujourd'hui, pour 100 € de salaires versés

aux salariés, elles versent 36 € aux actionnaires et créanciers, soit 25 % de plus.

Depuis les années 1980, le partage de la valeur ajoutée (richesses créées dans le pays) s'effectue en faveur des profits et au détriment des salariés.

**L**a part des salaires dans ce partage a chuté de 72,1 % à 64,7 % soit un recul en pourcentage d'environ dix points et ne parvient pas à se redresser. Par contre, la part des bénéfices versée aux actionnaires a augmenté.

En même temps, les rémunérations aux dirigeants n'ont fait que progresser. **Les mieux rémunérés de France touchent entre 80 et 270 années de SMIC par an.**



**E**n revanche, pour une grande majorité des salariés, les salaires n'ont pas suffisamment augmenté ces dernières années, alors que les qualifications augmentent. C'est vrai dans le public comme dans le privé.

De plus, les salaires vont être rognés par de nouvelles dépenses notamment celles liées à la réforme des retraites, du déremboursement de médicaments, forfait d'1 € par consultation, forfait hospitalier, etc.

**Le deuxième argument** est que le salaire est la contrepartie de la mise à disposition par le salarié de sa force de travail, qu'elle soit physique ou intellectuelle. Or, la productivité du travail est en forte hausse. Par heure travaillée, elle est égale à celle de

## L'enjeu du Smic.

C'est le seul élément qui, pour les salariés du secteur privé, dépend directement du gouvernement. Celui-ci n'a pas connu de progression du pouvoir d'achat depuis plusieurs années. Les seules augmentations ont porté sur le Smic horaire.

**Il faut donc exiger la revalorisation du Smic.**

**Autre mesure qui ne serait que justice : revaloriser les minima de branches.**

Dans son offensive pour mettre à bas toutes garanties légales en matière de salaires, le patronat a usé des possibilités qui lui étaient ouvertes au niveau des branches. Les garanties de salaires à ces niveaux sont de plus en plus inopérantes : **80 % des salaires minima des branches sont au niveau du SMIC, voire inférieurs.**

## Pourquoi la hausse des salaires est possible ?

Prises dans leur ensemble, les entreprises françaises ne souffrent pas d'un manque de fonds disponibles. Mais au lieu d'utiliser leurs potentiels pour augmenter les salaires, investir et créer des emplois, les entreprises privilégient la distribution des dividendes aux actionnaires et aux propriétaires.

### Explosion des profits.

En 2006, les 40 plus grandes sociétés, cotées à la Bourse de Paris (CAC 40) ont enregistré plus de 100 milliards d'€ de bénéfices.

Pour nos secteurs d'activités, 5 entreprises engrangent plus de 20 milliards d'€.

En France, les salariés ont généré 922 milliards d'€ de richesses, 68 % de ces richesses sont allés aux salaires (623 milliards d'€) 32 % ont alimenté les profits (299 milliards d'€), 26 % des profits sont allés tout droit dans la poche des actionnaires, soit 77 milliards d'€.

Les dividendes versés aux actionnaires sont supérieurs à l'investissement productif : 242 milliards d'€ ont été distribués aux actionnaires, 212 milliards d'€ ont été investis dans les moyens de production.

L'écart aura été de 30 milliards d'€ au bénéfice des actionnaires.

Les sociétés ont versé 109 milliards d'€ au titre de l'intérêt de leurs emprunts. La somme des prélèvements financiers (*intérêts et dividendes*) aura été de 359 milliards d'€.

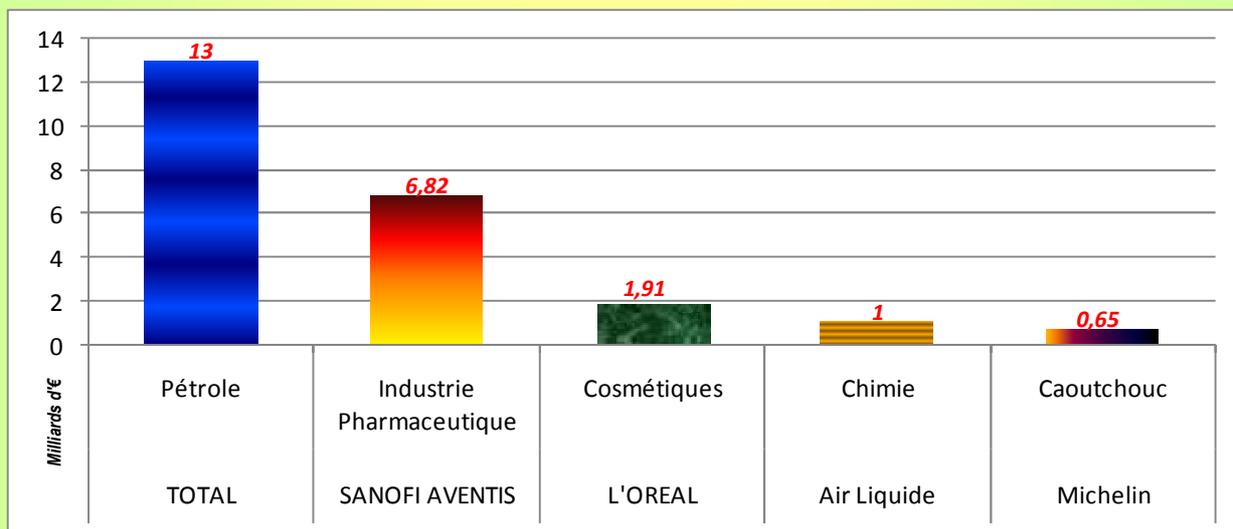
Si, par exemple, on réduisait de moitié le montant des dividendes versés aux actionnaires, on dégagerait 120 milliards d'€, de quoi investir et accroître la masse salariale, dont l'emploi et les salaires.

**Le patronat et le gouvernement, eux, prétendent que la faiblesse de la croissance est due au coût élevé du travail.**

**Bref, toute augmentation de salaires serait inenvisageable. C'est faux !**

Le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer depuis 2001. Les hausses de salaires consenties n'ont jamais excédé 1 à 2 %.

C'est la faiblesse du pouvoir d'achat qui explique la faiblesse de la croissance économique.



Les sommes versées aux actionnaires et aux créanciers sont supérieures aux investissements.

**Pour la CGT, le travail doit être considéré, non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de répondre à ses besoins et à son épanouissement.**

Lorsque le gouvernement et le patronat utilisent la formule "*travailler plus pour gagner plus*", ils veulent faire d'une pierre deux coups :

- remettre en cause l'acquis social de la réduction du temps de travail
- et s'opposer à la hausse des salaires, pour assurer des profits supplémentaires pour les actionnaires et les propriétaires des entreprises.

C'est une politique qui est à l'œuvre depuis plusieurs années.

Le gouvernement dit vouloir augmenter le pouvoir d'achat des salariés grâce à l'intéressement et à l'actionnariat salarié.

**C'est une voie dangereuse et contre productive.**

**P**lusieurs mesures sont avancées qui visent à détourner les revendications des salariés d'augmenter les salaires :

- ✗ Favoriser le développement de l'actionnariat salarié ;
- ✗ Favoriser la diffusion de l'intéressement et de la participation.

**La Cgt est opposée à ces mesures non seulement pour des raisons de principe, mais aussi pour des raisons d'efficacité économique :**

- Pour créer les bases solides d'une croissance robuste, il faut réduire le facteur aléatoire, la meilleure solution est d'augmenter les salaires. C'est le contraire de ce que proposent gouvernement et patronat en développant l'intéressement qui vise à faire dépendre en partie la rémunération des salariés des résultats de l'entreprise. Dans la grande majorité des cas (*3 fois sur 4*), les indicateurs d'intéressement portent sur des objectifs de rentabilité. On retrouve la vieille idée selon laquelle la mondialisation condamnerait à la modération salariale, mais que dans les bonnes périodes il faudrait redistribuer aux salariés une (*faible*) partie des profits.
- Un autre problème du remplacement du salaire par l'intéressement ou la participation est que ces rémunérations ne sont versées qu'en regard du résultat du travail. Pas d'intéressement en cas de maladie, de chômage ou de retraite. Au contraire, le salaire socialisé permet de verser des revenus aux salariés, y compris à l'occasion des aléas et des évolutions de la vie : maladie, chômage, retraite.
- Ces dispositifs sont particulièrement inégalitaires. Le montant des sommes reçues croît fortement avec le niveau du salaire et la taille de l'entreprise. Comme ils sont exonérés d'impôts (*sous réserve que les fonds soient bloqués cinq ans*) ils favorisent beaucoup les salariés à imposition élevée, pas du tout les salariés non imposables.
- Pour augmenter les profits et la redistribution sous forme d'intéressement et d'actionnariat, les entreprises réduisent leur masse salariale. Cette pression se fait soit directement dans l'entreprise, soit indirectement en pesant sur les sous-traitants qui, à leur tour, augmentent la pression sur leurs propres salariés. Pris dans l'ensemble, les salariés seront perdants.
- De plus, l'intéressement et l'actionnariat salarial provoquent des pertes importantes pour les caisses de l'Etat et de la Sécurité sociale à cause de multiples exonérations sociales et fiscales.

**La hausse des salaires, c'est bon pour l'emploi.**

La hausse des salaires ne s'oppose pas à l'emploi, au contraire, elle est indispensable pour dynamiser l'économie et créer des emplois.

**Qu'on le veuille ou non, la consommation constitue l'essentiel de l'activité économique.** Pour décider d'investir, les entreprises regardent d'abord du côté des débouchés, donc, en dernière analyse, de la consommation des ménages.

**L'**augmentation des salaires n'est pas seulement juste et possible, elle est nécessaire pour assurer la croissance et le développement de demain.

C'est le facteur qui contribue le plus à la demande et donc à la croissance économique. En 2004 et 2005, la croissance de la consommation devrait expliquer plus de la moitié de la croissance économique.

Avec un taux de chômage qui atteint aujourd'hui 10 % et qui touche plus de 3.6 millions de personnes, sans compter les bénéficiaires du RSA et les précaires (plus d'un million), cette nécessité d'augmenter les salaires se pose de manière urgente.

De véritables potentialités existent pour augmenter les salaires, investir et créer des emplois.

**La Cgt a des propositions pour favoriser une politique salariale soutenant la croissance, l'emploi et les investissements.**

Il s'agit surtout de modifier en profondeur le système d'aide aux entreprises qui crée un effet d'aubaine pour elles au lieu de créer véritablement des emplois.

Depuis le début des années 1990, la réduction des exonérations patronales sur les bas salaires et le travail dit "non qualifié" a constitué l'un des outils principaux de lutte contre le chômage.

**Ces exonérations ont pris une ampleur considérable.** Le montant cumulé des exonérations de cotisations de 1991 à 2008 : 260 milliards, des milliards d'€ de cadeaux au nom de l'emploi ? **Lequel, puisque le chômage progresse !**

En outre, il s'agit **de supprimer les exonérations de cotisations patronales**, et au-delà de refondre complètement l'assiette de ces cotisations.

**La Cgt s'est toujours opposée à ces politiques**, sur la base de plusieurs arguments, dont les suivants :

- elles créent un effet de trappe à bas salaires : l'exonération est maximale au niveau du Smic, puis décroît de manière à s'annuler à 1,6 Smic. Ce dispositif incite les employeurs à verser de bas salaires, puisque l'augmentation des salaires conduit à une hausse des cotisations sociales des employeurs ;
- elles conduisent à faire payer les cotisations sociales par les salariés, puisque ces exonérations sont compensées par le budget de l'Etat, donc par les impôts, qui sont payés au 3/4 par les ménages.



**Les syndicats de la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT refusent de se laisser enfermer dans une acceptation des idées libérales, au nom de la compétitivité et de la rentabilité financière.**

**L**a croissance de la consommation des ménages explique 2/3 de la croissance totale.

**Pour améliorer le pouvoir d'achat, il faut :**

- Augmenter les salaires, c'est assurer à chacun de quoi répondre aux besoins de notre époque : maîtriser sa vie, assurer son indépendance, sa couverture sociale, sa retraite, réaliser ses projets, bâtir son avenir professionnel et familial.
- Reconnaître la qualification de chacun.
- Permettre à chacun de bénéficier des progrès scientifiques et techniques, contribuer à son épanouissement par l'élévation de son niveau de vie.
- Nos conventions collectives doivent garantir ces 3 fonctions du salaire.
- Défendre et renforcer une socialisation du salaire de manière à permettre à tous, actifs et retraités, de bénéficier du progrès général de la société, est un objectif revendicatif fondamental.

**A partir de ces éléments,  
la grille fédérale prend toute sa valeur.**

**A**u regard des politiques salariales menées dans nos douze branches d'activité, on mesure non seulement sa pertinence, mais aussi la nécessité de la faire vivre sur le terrain.

## 29 septembre 2009, l'assemblée générale des syndicats de la FNIC CGT.



L'assemblée générale des syndicats de la Fédération qui s'est tenue le 29 septembre dernier à Bobigny a rassemblé près de 80 syndicats pour environ 250 participants.

Les débats ont été riches, portant sur la situation vécue dans nos syndicats après les luttes du 1<sup>er</sup> semestre, sur le besoin d'être plus offensifs avec une CGT à l'avant, porteuse de revendications claires, mobilisatrices.

L'unité, comme moyen pour mobiliser largement l'ensemble des salariés a été au cœur des débats avec une volonté, celle d'avancer avec lucidité sur des

revendications CGT sur les salaires, l'emploi, le maintien de nos industries pour satisfaire les besoins de la population ; une industrie libérée des critères financiers qui mettent à mal nos garanties collectives, nos salaires, nos emplois, notre santé et la sécurité des salariés et des installations.

Une question qui nous concerne tous donc chacun de nous : ne pas être d'accord avec l'évolution des choses dans la société n'est pas suffisant.

Il nous faut dépasser les constats !

La CGT a l'ambition de peser sur ces choix pour construire une société qui soit au service des besoins des salariés, de la population.

Le progrès des technologies doit servir à vivre mieux, travailler moins et mieux.

Cela impose une autre répartition, une autre utilisation des richesses de notre travail.

Donner du travail à toute la jeunesse, c'est un besoin urgent d'autant que les milliers de salariés de 50, 55 ans, usés par l'exploitation, aspirent à partir dans de bonnes conditions.

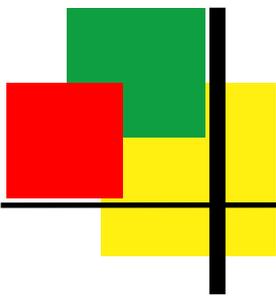
Gagner une vraie préretraite pour les salariés ayant subi des travaux pénibles est juste, urgent.

Ces batailles revendicatives nécessitent un engagement de chacun pour débattre avec ses camarades de travail, afin de créer les bases d'un rapport de forces réel, capable d'imposer de vraies négociations sur le progrès social.

La CGT appelle chaque syndiqué à prendre une part active dans la construction de ce rapport de forces pour gagner sur nos revendications.

Augmenter les salaires, c'est vivre mieux et c'est bon et utile économiquement pour la relance de la consommation.





# ORGA. VIE SYNDICALE

## Campagne de renforcement 2010...

La Fédération lance la campagne de renforcement 2010 : **chaque syndiqué doit y prendre sa place.**

Dans quelques semaines une nouvelle année va débuter, plaçons-la sous le signe de la lutte, du renforcement de la CGT.

Ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres, salariés sous-traitants, précaires, jeunes, retraités, **chacune et chacun a sa place dans la CGT.**

**Gagner 20 % de syndiqués supplémentaires est un enjeu que nous devons tous relever.**

S'il est vrai que les plans de restructurations, de suppressions d'emplois, les délocalisations, le recours à la sous-traitance ne sont pas des atouts à priori favorables, **il y a des potentialités énormes sur lesquelles nous avons à travailler, et en particulier dans chaque syndicat.**

L'arrivée des jeunes dans les entreprises notamment dans le contexte actuel, notre volonté de prendre en compte la question de la continuité syndicale pour nos camarades qui partent en retraite, le besoin de s'adresser aux ICTAM sur leurs conditions de travail, sont autant de facteurs pour gagner la syndicalisation.

Un plan de travail fédéral est mis en place pour aider les syndicats à s'engager sur des initiatives en début d'année 2010 :

- ☞ Réunir les secrétaires généraux des syndicats et les trésoriers pour échanger et faire en sorte que cette campagne soit au cœur de l'activité.
- ☞ Sortir du matériel spécifique sous forme d'affiches (*jeunes, ICTAM, continuité syndicale*), tract de syndicalisation.....

**Créer les conditions, améliorer notre organisation, c'est se donner les moyens de réussir, c'est repousser l'arbitraire et les injustices, c'est donner au monde du travail quelle que soit sa catégorie, sa situation, plus de liberté, plus de dignité.**

Cela nous pouvons l'expliquer simplement à nos collègues de travail et leur proposer de rejoindre la CGT. Pour ce faire utilisez le bulletin d'adhésion ci-dessous.

**Plus que jamais sur notre lieu de travail, abordons la syndicalisation avec nos collègues.**



# J'adhère



NOM \_\_\_\_\_ Entreprise \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_ Départ. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

A remettre à un délégué CGT ou à retourner à la FNIC CGT - Case 429 - 263 rue de Paris- 93514 Montreuil Cedex - Fax. 0148188035 - E-mail : fnic@cgt.fr

# Combinaisons multiples

Et si capacités de production, qualité des produits et qualité de service  
constituaient un tout indissociable ?



Pour répondre à la demande croissante en énergie, Total, premier raffineur en Europe de l'Ouest, accroît ses capacités de raffinage grâce à un important programme d'investissement de 1 milliard d'euros par an en moyenne, sur la période 2008-2012. C'est en combinant la qualité de l'approvisionnement, l'amélioration de la performance des carburants comme Excellium, à l'exigence du service et de la proximité, que Total s'engage auprès de ses clients : « Notre énergie est votre énergie ». [www.total.com](http://www.total.com)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



**TOTAL**

**Notre énergie est votre énergie**

## Le travail décent, ça concerne aussi les techniciens, agents de maîtrise et cadres...

La journée d'actions du 7 octobre dernier sur le travail décent à l'initiative de la C.S.I. (Confédération Syndicale Internationale) a été l'occasion de se poser la question "C'est quoi le travail décent ?".

Et si nous voulons aller plus loin, c'est quoi le travail ? C'est quoi bien travailler ? Comment bien travailler ? Comment être bien au travail ?

Si nous abordons ces questions sous l'angle spécifique des ICTAM, cela nous amène à réfléchir sur leur positionnement dans l'organisation du travail.

### L'actualité révèle au grand jour les problèmes.

C'est d'autant plus un sujet d'actualité qu'en moins de 18 mois, 25 salariés de chez France Télécom se sont suicidés avec pour origine leur souffrance au travail.

Il s'agit de parler de la souffrance à partir de la vision de ce qu'est devenue l'entreprise. C'est désormais un lieu où règne le court terme et où l'on va jusqu'à remettre en cause le métier lui-même, le travail bien fait, au nom d'impératifs financiers. Au-delà de France Télécom, de multiples exemples existent y compris dans nos industries.

L'intensification du travail, la course à la productivité, la financiarisation effrénée de l'activité économique, sont des causes réelles de la souffrance au travail de même que l'organisation et le sens du travail.

Ces sujets sont éludés et ne font donc pas l'objet d'analyses. Et la décision gouvernementale d'imposer des négociations sur ce sujet dans les entreprises de plus de 1 000 salariés ne va pas changer grand-chose !

**Les ICTAM sont en première ligne du fait de leur positionnement hiérarchique dans les organisations des entreprises.**

Les employeurs leur transfèrent la responsabilité de leurs obligations en matière de santé et de sécurité. Se pose alors la question fondamentale de la finalité du travail, de son caractère social, de l'accomplissement, de l'épanouissement des individus au travail.

La mise sous pression permanente des ICTAM notamment au travers des objectifs individuels à atteindre,

de l'évaluation annuelle, voire biannuelle, engendre une situation de compétition continue néfaste à plus d'un titre.

**Cette pression constitue dans les faits un véritable climat de harcèlement moral continu.**

La crise, l'accélération du chômage de masse qui en découle, les angoisses liées au devenir de l'entreprise, de ses emplois, le manque de perspectives les conduisent à minimiser leur souffrance. Il s'agit souvent de salariés isolés : un isolement lié à l'organisation du travail et/ou à leur mal-être dans le travail.

**Compte tenu que ces dégradations des conditions de travail s'amplifient, le travail décent doit être un des axes revendicatifs prioritaires.**

### LA CGT DOIT S'INVESTIR SUR CES QUESTIONS.

Il devient impératif de maintenir, voire de créer, du collectif au sein de cette catégorie. Cela doit être pris en compte dans les syndicats d'autant plus que cette population est en constante évolution. A

chacun dans son syndicat d'articuler son activité envers les ICT en fonction de son histoire, de sa population et de sa culture syndicale.

Au niveau fédéral, c'est le collectif UFICT qui fait ce travail et apporte des informations et des arguments pour aider les syndicats à développer une réelle activité spécifique.

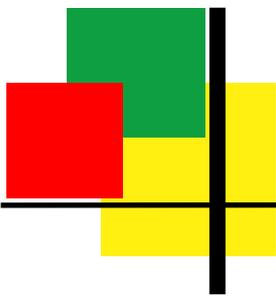


Comme par exemple la tenue de journées d'études sur :

- les risques psychosociaux et la souffrance au travail, l'année dernière,
- l'égalité professionnelle, cette année.

**Il est indispensable que nous travaillions ensemble pour construire les revendications spécifiques de ce salariat dans sa globalité afin qu'elles soient pleinement intégrées dans les actions à venir.**

La tenue en début d'année prochaine de la Conférence de l'UFICT doit être un moment fort de réflexions pour la mise en œuvre de notre objectif : **que cette population trouve toute sa place dans la CGT.**



# CFJ

## Initiative réussie à Chalampé, avec les jeunes de Rhodia (68).

Les jeunes ont débattu toute la journée du 7 octobre 2009 avec le Collectif Fédéral Jeunes de la FNIC CGT **sur la place des jeunes dans la société et les perspectives d'avenir de la jeunesse dans notre pays.**

Cette jeunesse sacrifiée sur l'autel de la rentabilité dont les chiffres du chômage ne cessent de croître pour les jeunes de moins de 25 ans : mobilité, précarité, chômage, bas salaires.

Ces jeunes cherchent à comprendre le fonctionnement de cette société capitaliste.

- ☒ **Comprendre**, c'est d'abord s'informer sur le rôle et la place des organisations syndicales, dont la CGT, dans l'histoire du monde ouvrier. Le mouvement social d'après guerre a permis d'instaurer en France un système de protection sociale basé sur la solidarité inter-générationnelle : *santé, famille, chômage, retraite...*
- ☒ **Comprendre** que la richesse produite par les salariés dégagent de plus en plus de fric mais que sa répartition ne sert qu'à spéculer et à remplir les poches des actionnaires et non à satisfaire les besoins essentiels de la vie des salariés.
- ☒ **Comprendre** que sans la Sécu, les jeunes comme les autres salariés ne pourraient ni se soigner, et au-delà puisqu'il faudrait prendre une assurance privée dont le coût actuel pour une garantie mini serait de 300 € par personne : ce que personne ne pourrait se financer



donc les conséquences seraient graves pour la santé des salariés mais également sur les loisirs, logement, vacances, nourriture, etc.

**Les jeunes veulent donc comprendre et le 7 octobre à Chalampé, ils se sont exprimés, ont débattu avec le CFJ sur les enjeux de société et sont déterminés à prendre toute leur place dans la vie syndicale de leur entreprise.**

A l'issue de cette journée et dans les débats qui ont suivi avec leur syndicat, 3 jeunes sont candidats éligibles aux prochaines élections professionnelles.

**Syndiqué, acteur et décideur** : ils se le sont appropriés et comptent bien s'exprimer dans la préparation du 49<sup>ème</sup> congrès de la CGT.

**Salairé socialisé, retraite, emploi des jeunes : c'est bien dans l'action avec la CGT qu'ils veulent les défendre.**

Le CFJ de la FNIC CGT les a aidés dans leurs réflexions pour connaître l'histoire et leurs droits.

**Alors Jeunes des Industries Chimiques, pourquoi pas toi !**

Rejoins le CFJ FNIC CGT pour construire et développer cet outil indispensable des jeunes pour les jeunes.



# Information

Le **nouveau site** de la **Fédération Nationale des Industries Chimiques** est **ouvert !**

<http://www.fnic.cgt.fr>

ALLER AU CONTENU | ACCESSIBILITÉ | PLAN DU SITE | NOUS CONTACTER |

Rechercher dans le site :



PUBLICATIONS

INTERNATIONAL

ORGA / VIE  
SYNDICALE

JURIDIQUE /  
DROITS ET LIBERTÉS

INSTANCES  
REPRÉSENTATIVES

FORMATION  
SYNDICALE

LA FÉDÉRATION

LES LUTTES

## POLITIQUES REVENDICATIVES

- Salaires
- Autres rémunérations
- Conventions collectives
- Emploi, formations, GPEC
- Conditions de travail
- Protection sociale
- Temps de travail
- Santé, Sécurité, Précarité, Environnement
- Economie, politique industrielle
- Syndicalisme, Société

## ACTUALITÉ

17 septembre, 7 octobre, 22 octobre...



Des mobilisations qui donnent le ton pour continuer l'action.

[Lire la suite](#)

J'adhère à

la  
cgt

[En savoir +](#)

49ème  
Congrès de la CGT



## LES BRANCHES DE LA FNIC-CGT

- Chimie
- Pétrole
- Caoutchouc
- Plasturgie
- Navigation de plaisance
- Instrument à écrire
- Droguerie
- Industrie pharmaceutique
- LAM
- Répartition pharmaceutique
- Officines
- Négoce et services médico-techniques



Le **CFJ**



L' **UFICT**



L' **UFR**